

A Paris, l'appétit foncier de la Fondation Cartier a du mal à passer

Les batailles culturelles des municipales 9/18 L'institution culturelle privée, qui voudrait s'étendre sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, se heurte à la Mairie de Paris

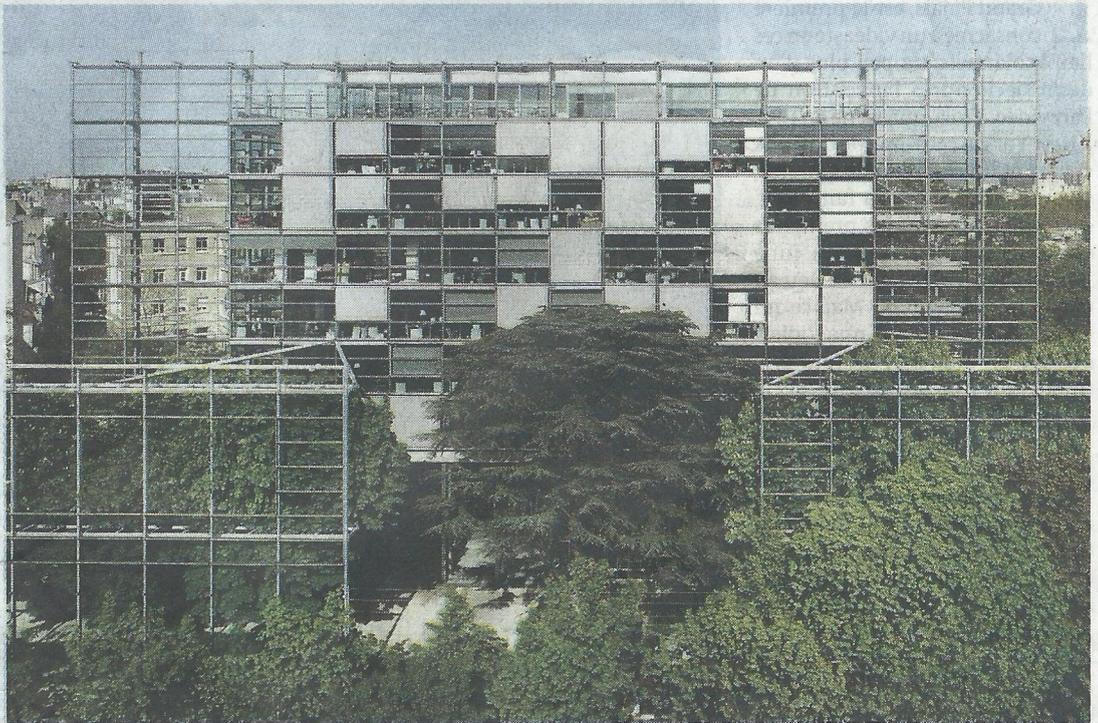
La question du maintien de la Fondation Cartier dans ses murs du boulevard Raspail nourrit, depuis quelques mois, la chronique électorale dans le 14^e arrondissement de Paris. L'institution culturelle privée, qui organise expositions et événements dans son palais de verre, voudrait s'étendre sur une partie du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul mitoyen, mais se heurte aux desiderata de la Mairie de Paris.

La parcelle en question permettrait à la Fondation d'installer une nouvelle salle d'exposition, un café, une boutique, un espace d'accueil et un parking. Et d'accroître la superficie de son *Theatrum botanicum*, imaginé par l'artiste autrichien Lothar Baumgarten : un jardin sauvage, « sans mauvaises herbes », dit son jardinier.

La Ville, qui négocie l'acquisition de l'emprise totale de 3,4 hectares avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), actuel propriétaire des lieux, imposerait que puisse être traversé l'espace extérieur de 6 000 m² que la Fondation souhaite investir. Devenue une sorte d'enclave infranchissable, l'extension empêcherait la création d'une liaison traversante entre le boulevard Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade, telle que prévue dans la révision du plan local d'urbanisme (PLU). « Cette fameuse parcelle, si elle était totalement privatisée, poserait un problème de circulation pour les futurs habitants du périmètre, reconnaît-on à la Mairie de Paris. Mais rien n'est encore tranché. »

La Fondation Cartier compte parmi les lieux d'exposition d'art contemporain les plus prisés de la capitale. Loin des 14 hectares du domaine du Montcel à Jouy-en-Josas (Yvelines) qu'elle occupait jusqu'en 1993, elle ne cache pas se sentir à l'étroit dans ses 5 000 m² du boulevard Raspail. Déjà, en 2011, son départ vers l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) avait été évoqué. Sans suite. Le projet d'installation d'un pôle des arts plastiques et visuels, le R4, sur le site des anciennes usines Renault rend désormais caduque cette hypothèse.

Le 6 février au soir, dans les locaux de l'École spéciale d'architecture (ESA), sise face à la Fondation, trois des principales candidates à l'élection dans le 14^e arrondis-



La Fondation Cartier s'est installée, en 1994, boulevard Raspail, à Paris, dans un bâtiment conçu par Jean Nouvel. LUC BOEGLY/NOUVEL JEAN/ARTEDIA/LEEMAGE ADAGP

sement, Célia Blauel (EE-LV), Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP-MoDem-UDI) et Carine Petit (PS), ont répondu à l'invitation lancée par l'Association du quartier Saint-Vincent-de-Paul (AQSVP14). Les réunions publiques étant interdites en période de campagne électorale, étaient seulement présents ses 200 adhérents.

Créée en juin 2013, l'AQSVP14 veut être impliquée dans la concertation avant la transformation de l'ancien hôpital où des projets d'écoquartier sont notamment dans les cartons. Outre la perspective, pour ne pas dire le spectre, de logements sociaux jusqu'à présent quasi inexistant dans cette partie du 14^e, le sort de la Fondation Cartier, a, bien évidemment, alimenté une bonne part des débats avec les candidates. Si Célia Blauel a reconnu, a minima, que la fondation « sera dans la boucle » de son projet d'aménagement de Saint-Vincent-de-Paul, Nathalie Kosciusko-Morizet et surtout Carine Petit sont allées beaucoup plus loin. La première a indiqué qu'elle prévoyait « d'accorder à Cartier les 6 000 m² qu'elle réclame », et est allée jusqu'à imaginer « des passerelles » qui permettraient de franchir, sans les fouler, les espaces privés du joaillier...

Après avoir clamé qu'elle était, « une fan de la Fondation », la candidate socialiste s'est, quant à elle, engagée « solennellement sur son maintien et son développement sur son site actuel ». Et répondra « à toutes ses exigences, jusqu'à une certaine limite tenable », mais n'en dira pas d'avantage.

Pour le vice-président de l'AQSVP14, François Schlumberger, « la fondation est localement un plus, au plan culturel, esthétiquement ».

La candidate du PS répondra à toutes les exigences de la fondation, « jusqu'à une certaine limite tenable »

que, mais aussi au niveau de la vie, tout simplement ». Sans parler « des visiteurs venus du monde entier qui donnent à notre quartier un petit air de vacances. »

Très au fait de la vie locale de cette partie plutôt privilégiée du centre de Paris à un jet de pierre des grands cafés de Montparnasse, l'AQSVP14 craint que la Fondation ne quitte son siège du boulevard Raspail en cas de désaccord. Dès le

mois d'octobre 2013, elle s'inquiétait lorsque, dans une réunion ouverte, le maire (PS) du 14^e, Pascal Cherki et son premier adjoint, chargé de l'urbanisme, Jean-Paul Millet, évoquaient en termes prudents le projet d'extension de la Fondation : salué officiellement par la Mairie, et certes « en cours d'élaboration par l'architecte Jean Nouvel [déjà auteur du bâtiment], mais selon des modalités et à des conditions qui [étaient] encore en débat ».

Le mois de décembre suivant, la crainte de l'association s'est transformée en inquiétude, sinon en frayeur. Selon elle, la Fondation Cartier envisagerait de quitter les rives du boulevard Raspail, faute de pouvoir s'étendre dans des conditions convenables. La Mairie de Paris voudrait lui imposer, dit-elle, « des exigences difficiles à accepter par un propriétaire privé ». Soit « donner un accès public aux espaces extérieurs, et financer par le prix d'achat du terrain, des milliers de mètres carrés de logements sociaux en sus des surfaces ». Pour l'instant, la Fondation refuse de communiquer sur le sujet. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

Prochain article : La prison d'Angers